

Ecole maternelle La Ferme de Monsieur
Compte rendu du conseil d'école du 13 mars 2017

A 17 h 30, au sein de l'école sont présents :

Education nationale :

Mme Céline Cartier, classe 1, Mme Stéphanie Darchis, classe 2, Mme Liliane Léon, classe 3, Mme Virginie Morel, classe 4, Mme Nathalie Clerc, classe 5 et direction d'école, Mme Sabine Lena, classe 6 et Mme Myriem El Hayani classe 6.

Représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mme Giraut
Mme Rubi
Mme Martin-Delvincourt
Mme Binard
M. Larger

Représentants de la Mairie :

–Mme Lévêque, maire adjointe,
–Mme Cordoeiro, responsable du service enfance.

Absences excusées :

Mme Cherel, IEN de la 17 ème circonscription, absente excusée

1 Préparation de la rentrée 2016-2017

Effectifs :

L'école accueillera environ 70 GS, 53 MS et 47 nouveaux PS (selon les registres de l'état civil).

Il est donc attendu, avec les données d'aujourd'hui, à la rentrée prochaine 170 élèves.

La moyenne par classe devrait donc évoluer autour de 28.33 pour 6 classes.

Par ailleurs, l'école accueillera encore des élèves ayant des besoins en accompagnement compensatoire de handicap l'an prochain. Mme Clerc informe les membres du conseil d'école qu'il existe toujours des difficultés pour bénéficier du volume total des heures d'AVS allouées.

Ainsi, cette année deux contrats d'AVS de 20 heures ont été attribués à l'école soit 40 heures.

Alors que les besoins exprimés et reconnus étaient et sont toujours à cette date, de 48 heures pour 4 enfants.

Enfin, il est remarqué que la nature même de ces contrats d'AVS a sans doute conduit l'un de ces personnels recruté à se mettre en arrêt de travail quelques jours après son embauche, bloquant par le fait tout autre recrutement jusqu'au terme de son contrat. Ce qui a eu pour effet de priver cet enfant du soutien qui lui était nécessaire.

Accueil des futurs PS et modalités de rentrée :

Comme l'an dernier, les familles des futurs Ps seront conviées à une rencontre courant mai / juin. Plusieurs dates seront proposées aux familles pour ce premier contact.

Une visite de l'école sera proposée, ainsi que la remise d'un livret d'accueil.

La rentrée scolaire se tiendra le lundi 4 septembre 2017. Tous les élèves seront conviés aux horaires et aux conditions, habituels de l'école. A l'exception des futurs Ps qui bénéficieront de la présence prolongée de l'un des parents la première journée de classe.

2 Vie scolaire

Projet d'école :

L'équipe enseignante procède actuellement au bilan du précédent projet d'école. Celui-ci a été jugé positif. D'ailleurs, les actions seront prolongées dans les années à venir.

Suite au bilan positif du précédent projet d'école, l'équipe enseignante a décidé de le reconduire pour les années à venir.

1^{er} axe : Faire entrer l'école dans l'ère du numérique.

L'utilisation des tablettes, pour renforcer les apprentissages « Français, Maths » est maintenant bien ancrée. D'ailleurs, la dynamique se poursuit avec l'acquisition de nouveaux matériels numériques qui seront utilisés au bénéfice des élèves.

2^{ème} axe : Continuité des apprentissages.

Prolongement également de moments ritualisés dans les domaines du langage et de la numération.

3^{ème} axe : La maternelle, une vraie école.

Accueil des nouveaux élèves et des familles pour préparer l'entrée à l'école, diffusion de compte rendus périodiques des activités menées en classe, rencontres autour du carnet de suivi, sont des moments et des outils qui perdureront.

Mme Clerc invite les représentants de parents à s'exprimer sur ces premières rencontres autour du carnet de suivi. Les représentants de parents d'élèves n'ont pas eu de retour concernant ces rencontres. Les enseignantes notent pour leur part, une bonne mobilisation des familles pour ces rendez vous. Il est rappelé aux représentants qu'il ne faut pas hésiter à transmettre des informations concernant la forme de l'outil mis en place car celui-ci est encore en « construction ».

4^{ème} axe : Parcours culturel « Mon histoire avec les arts »

Le classeur « Mon histoire avec les arts » qui a pour objectif de développer la curiosité des élèves en les confrontant « systématiquement » et « progressivement » à des œuvres du domaine des arts visuels (peintures...), du spectacle vivant (danse) et de la littérature de jeunesse sera poursuivi.

En ce qui concerne le futur projet d'école, il est en cours de réflexion et sera présenté lors du premier conseil d'école 2017/2018.

Prix littéraire:

Le prix littéraire se déroule actuellement. Trois livres sont en compétition :

« Le presque Noël », « Grrrrr » et « Accroche toi Ours ! ».

Le vote du livre préféré se tiendra le 16 mars prochain.

Une vente des livres par correspondance sera organisée à son issue

Festivités :

Spectacle pour les élèves

Une matinée CONTES a été présentée aux élèves courant décembre par la compagnie Ze Bo garage. Les élèves semblent avoir apprécié ce temps. Cela est confirmé par les représentants de parents.

Une journée spectacle/rencontre avec les animaux de la ferme s'est tenue le 6 mars dernier avec la prestation de la Ferme de Tiligolo. Les élèves ont beaucoup apprécié cette animation (les adultes de l'école aussi).

Une journée carnaval se tiendra le 21 mars prochain. Nous remercions par avance les parents d'amener des friandises (petits gâteaux, bonbons et boissons) afin de rendre cette manifestation plus festive.

Cette année, dans le cadre des activités de leur classe, les élèves auront réalisé des masques

Ils défilent au sein de l'école, danseront tous ensemble avant de se retrouver autour d'un petit buffet de douceurs et répartiront le soir même avec leur masque.

Aucun déguisement personnel ne sera à apporter.

3 Finances

Coopérative scolaire

Mme Clerc demande aux représentants de parents de consulter les documents comptables de la coopérative scolaire. Mme Binard propose de prendre un moment dès le lendemain pour vérification.

Budgets mairie

L'école profite de ce conseil pour attirer à nouveau l'attention de Mme LEVEQUE, maire adjointe, sur deux faits.

Premier fait : les prix sont en hausse dans les catalogues de fournitures scolaires et le budget alloué à cette catégorie d'achat par enfant n'a pas augmenté depuis de nombreuses années.

Deuxième fait : il est noté une plus grande usure de certains matériels autrefois uniquement dédiés à l'école et aujourd'hui partagés avec le « périscolaire » (matériel de motricité par exemple). L'école espère donc une augmentation de ce budget afin de maintenir les ressources matérielles à un niveau constant.

Mme Lévêque confirme le maintien du budget actuel par enfant. Toutefois, elle précise que l'école peut faire savoir au service enfance quels matériels sont impactés par cette mise en commun afin de pourvoir à leur remplacement en impliquant aussi le budget « périscolaire ».

Par ailleurs, concernant le budget « mobilier » Mme Clerc souhaite se faire préciser à nouveau la procédure. En effet, d'une part, les enseignantes nouvellement nommées à l'école expriment des besoins bien légitimes en mobilier pour leur classe et d'autre part, Mme Clerc s'interroge sur la question du renouvellement du mobilier (tables, chaises, bancs) auquel il faudra répondre dans les années à venir.

Pour information, Mme Clerc rappelle l'historique :

en	2008	: un budget de	1644 euros
	2009	:	1644
	2010	:	2000
	2011	:	2921
	2012	:	2000

Depuis 2013, il est demandé de faire remonter les demandes de l'école. Il a donc été demandé une nouvelle cuisinière pour les ateliers cuisine. Il a été demandé de nouveaux jeux de cour dont nous sommes toujours en attente.

Mme Lévêque précise que cette demande n'a pas été retenue car la place dans la cour ne semble pas suffisante pour garantir toute la sécurité. Mme Clerc vérifiera les distances nécessaires autour des jeux pour confirmer la faisabilité.

Nous sommes toujours en attente d'un nouveau réfrigérateur pour les poches de glaces et autres ingrédients de cuisine à stocker.

Mme Lévêque précise que l'école doit remonter toutes les demandes. L'échéancier des achats sera établi ensuite en partenariat avec l'école.

4 Travaux

Pour débiter ce chapitre, Mme Clerc tient à saluer l'efficacité et la réactivité des services techniques qui répondent rapidement aux petites demandes formulées. Cela est très apprécié par les personnels de l'école.

En ce qui concerne les demandes plus importantes, Mme Clerc remercie la municipalité des travaux réalisés au cours de cette dernière année : réfection de la cour avec la plantation de nouveaux arbres, occultation des vis-à-vis sur la cour et sur le bâtiment, installation d'un visiophone.

Matériellement, de gros efforts ont été consentis pour garantir la sécurité.

Interventions très appréciées par l'équipe enseignante et par les familles, (même si certaines d'entre elles pensent que cela fait apparaître une sorte de repli de l'école sur elle-même).

Toujours dans le domaine des travaux et de l'investissement, il reste quelques points à aborder :

Le chauffage :

Lors des grands froids, enfants et adultes ont souffert tout au long de ces journées. Sans doute, faut-il se poser la question de l'impact de la mise hors d'usage du chauffage au sol de la salle de motricité suite à un dysfonctionnement, de la suppression de certains points de chauffe (suppression de convecteurs par exemple dans les salles d'eau) et enfin de la programmation du chauffage.

Mme Cordoeiro se charge de faire le point avec les services techniques.

L'installation d'un accès à internet par wifi dans toute l'école :

Mme Clerc rappelle que l'accès est nécessaire aux enseignantes pour pouvoir utiliser les nombreuses ressources du net. Mme Lévêque informe que la fibre est en cours de déploiement sur la ville. Une solution sera proposée ensuite à l'école.

La mise aux normes du bâtiment : les travaux préalablement annoncés se feront ultérieurement.

La remise en état des stores extérieurs :

Mme Clerc souligne la nécessité de remettre en état les stores extérieurs sur l'ensemble du bâtiment. Mme Cordoeiro note cette demande.

Les panneaux d'affichage dans les couloirs : Mme Clerc renouvelle sa demande à Mme Cordoeiro : l'installation de panneaux de liège est-elle possible dans tous les couloirs de l'école ? La réglementation permet-elle une telle installation ? Mme Cordoeiro est toujours en attente de cette information.

5 Sécurité

Exercice d'évacuation incendie :

L'exercice d'évacuation a été réalisé le 1er février matin. Seules les enseignantes étaient prévenues. Bilan satisfaisant : 1' 58". Les enfants ont évacué dans le calme et l'ordre.

Exercice de confinement PPMS :

Le 1^{er} mars s'est tenu le 2^{ème} exercice de PPMS. Après le scénario « alerte intrusion », cette fois il s'agissait d'acquérir les bons automatismes en cas de confinement pour phénomène climatique dangereux. Cet exercice d'une durée totale d'une ½ heure s'est déroulé dans le calme. Les enfants ont bien coopérés.

Un nouvel exercice sera proposé en dernière période d'année scolaire.

Réflexion concernant l'organisation des entrées et sorties :

Concernant les accueils et les sorties de nos élèves, l'école fonctionne depuis de nombreuses années sur une organisation simple qui repose sur le fait que l'accès des familles à la classe de leur enfant au moment des entrées et des sorties est autorisé.

Suite aux événements tragiques connus en France, les autorités ont mis en place des recommandations concernant la sécurité pour tous les lieux accueillant du public. Comme il a été évoqué à la rubrique travaux, des adaptations matérielles ont été mises en place par la municipalité. L'équipe enseignante souhaite aujourd'hui réévaluer cette organisation avec tous les partenaires, afin de garantir le meilleur niveau de sécurité tout en étant en accord avec les missions de l'école.

Mme Clerc évoque les points d'achoppement.

Premier point : la présence de poussettes (nombreuses) dans le hall d'entrée lors des déposes et reprises d'enfants.

Il est rappelé que les agents placés à l'entrée de l'école ont pour mission de surveiller les flux de personnes, de garantir la sécurité des enfants scolarisés à l'école et non de garantir la sécurité des bébés laissés dans leur poussettes pendant que le parent (ou responsable) est lui parti chercher un élève dans une classe. Qu'arriverait-il si par malheur les personnels à l'accueil sont obligés de faire face à une urgence ? Qui prendrait en charge ces bébés ?

D'ailleurs, tout dernièrement, une interdiction d'entrée des poussettes dans l'école a été mise en place par la municipalité lors des sorties NAP.

Mme Clerc annonce qu'au terme de cette réflexion, il y aura une harmonisation des organisations « entrées et sorties » entre l'école et les NAP.

Elle confirme, que dans le contexte actuel, il n'est plus possible d'autoriser la gêne de circulation occasionnée par les trop nombreuses poussettes qui gênent les circulations et qui nuisent à la sécurité de tous.

Deuxième point : Mise en sécurité de l'école dès 8 h 25.

Mme Clerc constate malheureusement que de nombreuses familles se présentent encore à la limite de l'horaire d'entrée (8 h 24 voire 8 h 25 et cela malgré la diffusion d'une information demandant la collaboration des familles en se présentant dès 8 h 15 afin de pouvoir fermer l'école à l'horaire légal).

Il est ainsi remarqué que lorsqu'un parent accompagne son enfant en classe et ressort quelques minutes plus tard (de 1 à 10 minutes après, l'école est alors officiellement fermée et tous les personnels ont regagné leur poste). D'autres parents retardataires profitent de la sortie des précédents pour entrer à leur tour (et ainsi de suite). Il a même été remarqué à plusieurs reprises que la béquille du vantail fixe du portail avait été volontairement placée en sens inverse afin d'empêcher sa bonne fermeture.

Mme Clerc réaffirme que, pour la sécurité de tous, l'école ne doit pas être un « moulin ».

L'idée de ne plus laisser entrer les parents à l'intérieur de l'école est évoquée par l'ensemble des membres du conseil. L'organisation de l'école maternelle des Buissons à Marolles en Brie est exposée :

L'accueil des enfants s'effectuant dans la cour de l'école, les familles n'entrent plus à l'intérieur du bâtiment. Les locaux sont donc ainsi sécurisés. Les retardataires existent mais ils sont contrôlés.

Mme Clerc se rapprochera de cette école pour plus d'informations.

L'équipe enseignante, en collaboration avec les services de la mairie va poursuivre cette réflexion bien nécessaire.

Fin de conseil d'école à 20 h 00.